

**Zeitschrift:** Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

**Herausgeber:** Alliance nationale de sociétés féminines suisses

**Band:** 24 (1936)

**Heft:** 489

  

**Artikel:** Les femmes et l'administration publique : (suite et fin)

**Autor:** A. de M.

**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-262486>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 17.07.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

fluence que la femme peut exercer sur le commerce, et son pouvoir en tant que consommatrice, nous reviendrons plus amplement dans un de nos prochains numéros sur ces questions qui nous touchent de si près, et nous bornerons aujourd'hui à résumer brièvement les deux autres conférences.

Dans son captivant exposé sur *Les problèmes économiques dans leurs rapports avec la paix*, M. Maurette a d'abord montré comment de nombreuses dimensions internationales ont des causes économiques; en effet, des concurrents dans le domaine économique deviennent facilement des ennemis politiques. L'éminent conférencier a exposé le processus de la crise, signalé le danger qu'elle présente pour le maintien de la paix, déclaré, enfin, que la guerre ne sera supprimée que lorsque l'on aura trouvé une réponse aux questions économiques qui divisent le monde.

Puis il a abordé quatre ordres de problèmes: la première question d'ordre économique-social, celle du chômage, semble avoir trouvé dans l'adoption de la semaine de 40 heures, une solution qui pourrait être rendue plus efficace par l'adhésion de tous les pays producteurs; en effet, la hausse des prix de revient serait alors générale et la concurrence moins âpre. De grands travaux publics internationaux devraient être également envisagés pour augmenter la quantité de travail et obvier aux inconvénients du machinisme. En second lieu, la question monétaire pourrait se résoudre aussi par une entente internationale; pour activer les transactions commerciales entre nations, les monnaies doivent avoir la même valeur d'échange, être fixées définitivement les unes par rapport aux autres, et par rapport à l'étalon or.

Le troisième problème, celui des matières premières est aussi d'ordre financier: il est indispensable de lutter contre les trusts financiers nationaux qui se rendent maîtres du marché, par une entente internationale. Le même remède, remarque M. Maurette, obvierrait aux salaires trop bas des indigènes dans les colonies, question d'une grande valeur sociale, et d'une portée économique non moins incontestable, car les débouchés européens seraient sensiblement modifiés si le pouvoir d'achat des indigènes augmentait. Enfin en dernier lieu, l'émigration doit être rendue possible par une plus grande compréhension entre peuples et une répartition naturelle des travailleurs sur le globe.

Il est frappant que des ententes universelles paraissent être les seules solutions à toutes les questions économiques. « Le monde ne retrouvera une atmosphère de paix, a déclaré M. Maurette que si l'on parvient à une économie dirigée nationalement, mais aussi concertée internationalement ».

M. Dérobert, après une introduction très documentée sur les caractéristiques de l'économie suisse, — notre pays, par son agriculture forte, son industrie diversifiée, ses finances puissantes et audacieuses, son commerce équilibré, est à mi-chemin entre un industrialisme exagéré et un état agraire statique — M. Dérobert a envisagé d'abord les problèmes devant lesquels s'est trouvé le Conseil Fédéral depuis 1931: endettement public, chute des prix internationaux, instabilité monétaire des pays voisins, chômage, énorme dette agricole, désamexement général de l'économie suisse. Puis il a esquissé trois ordres de mesures prises par les pouvoirs publics: limitation de la production pour parer à la baisse des prix, subventions se montant à 200 millions de francs aux industries plus spécialement at-

teintes, et enfin dévaluation, c'est-à-dire alignement nécessaire des prix suisses sur ceux de l'étranger.

En dépit de ces remèdes sur la valeur desquels le conférencier ne s'est pas prononcé, une forte action doit être encore engagée, et c'est à l'initiative privée qu'ici M. Dérobert s'adresse: qu'elle prenne, elle aussi, conscience de ses devoirs, contribue à supprimer l'évasion fiscale, les jeux de bourse, la thésaurisation, et utilise plus judicieusement son pouvoir d'achat.

Enfin quel est le rôle actif de la femme dans l'économie nationale? Sa forte influence doit se faire sentir dans une propagande personnelle en faveur de l'organisation professionnelle, seul remède au *sweating-system*, un des plus grands abus sociaux, qui ne rapporte rien économiquement parlant, pas même aux exploitateurs du travail d'autrui. Elle doit lutter contre la concu-

rence déloyale, la réclame mensongère, les ventes à tempérament et au rabais, les liquidations prolongées, soutenir la création de ligues d'acheteurs, faire par des campagnes de mise en garde l'éducation du public. Et enfin, la consommatrice suisse se doit d'exposer sur l'économie de son pays une action directe en préférant le travail de l'artisan suisse soigné et de bonne qualité, à la production mécanique faite en série.

M. G. CHAIX.

## Les femmes et l'Administration publique

(Suite et fin)<sup>1</sup>

Parmi les autres avantages, beaucoup plus rares, qui sont offerts aux fonctionnaires

<sup>1</sup> Voir les Nos 484 et 488 du *Mouvement*.

## Pour que le „Mouvement Féministe” vive...

A cinq reprises, durant ce mois de novembre, à Genève dans des milieux différents (travailleuses sociales, infirmières, chefs de groupes d'Unions chrétiennes, insitutrices), puis à Montreux, et à Vevey sous les auspices des groupes suffragistes, la campagne de propagande — de sauvetage, devrions-nous presque dire! — en faveur de notre journal, que nous annonçons dans un précédent numéro, s'est amorcée.

Si ces réunions ne furent jamais bien nombreuses — et quelques-unes de leurs organisatrices qui s'étaient donné tant de peine pour nous aider en éprouvèrent une vive déception — elles ont été d'autre part toutes empreintes de cordialité et de bonne volonté, et certainement significatives comme résultats. Résultats matériels: on verra plus loin, comment grâce à ces efforts, et à ceux dont nous sommes si profondément reconnaissantes de la vaillante petite Commission de recrutement à Neuchâtel, une liste appréciable de nouveaux abonnés commence à s'élaborer, liste qui grossira, nous pouvons l'espérer, si le service de propagande que, sur la recommandation de leurs Comités, nous faisons dès maintenant à tous les membres de plusieurs des Sociétés conviés à ces rencontres. Ailleurs, des Commissions sont prêtes à se constituer selon l'exemple de Neuchâtel pour intensifier la propagande par des démarches individuelles, pour endiguer par d'amicales interventions les désabonnements dus trop souvent à la négligence ou à l'ignorance des difficultés dans lesquelles se débat notre journal; ailleurs encore, l'on nous envoie des annonces, l'on distribue des numéros gratuitement. Et tout ceci dans un esprit de compréhension, d'intérêt pour notre journal, d'appréciation de ce qu'il apporte à ses lectrices qui a été pour nous, nous tenons à le dire ici, un véritable réconfort.

Le contact, en effet, est malheureusement trop rare entre celles qui écrivent et celles qui lisent, entre celle qui porte la responsabilité de mettre sur pied, quinzaine après quinzaine, un journal, et celles et ceux auxquels il est destiné. Et c'est pour cela que des déclarations comme celle qu'a publiée notre

précédent numéro, sur l'utilité du *Mouvement pour des travailleuses sociales*, a été pour nous une vraie révélation. Qu'il fût utile aux féministes « professionnelles » si l'on peut s'exprimer ainsi, nous l'espérons, sans en être pourtant tout à fait certaine; mais que celles dont les occupations et les préoccupations sont forcément ailleurs, l'estiment indispensable à leur activité, c'est ce dont nous ne nous doutions nullement, et qui est pour nous un précieux encouragement. Que de jugements motivés, d'opinions franchement amicales, d'expériences, de suggestions pratiques, n'avons-nous pas recueillies au cours de ces entretiens en petits groupes! Jugements, opinions, expériences et suggestions dont nous serions heureuse d'entendre l'expression par un cercle plus étendu de lectrices: lesquelles voudraient nous écrire à ce sujet?

Pour toutes celles qui ont un contact étroit avec la jeunesse féminine notamment, les biographies, figures et silhouettes de femmes sont tout spécialement appréciées, non seulement comme modèles, exemples, mais aussi, on nous l'a dit de façon touchante, comme inspiration. Les articles littéraires, analyses de livres, ceux de notre précieuse collaboratrice, M<sup>me</sup> Vuillemin en première ligne, ont aussi grand succès auprès de celles qui ont peu de temps pour lire des volumes entiers; l'on aime nos extraits de la presse étrangère, l'on s'instruit aux nouvelles de la Société des Nations, l'on apprécie notre documentation sur la paix, nos articles de défense de la démocratie, et il est des lecteurs masculins, qui, avant d'aller voter, tiennent à éclairer leur lanterne personnelle à la lumière de nos articles politiques. Quelques présidentes de Sociétés, organisatrices de conférences, trouvent des idées dans le « Carnet de la Quinzaine » ou dans les comptes-rendus de l'activité d'autres Sociétés; des institutrices utilisent nos articles comme dictées d'exercices de participes! d'autres encore prennent comme guide la pensée que leur apporte chaque quinzaine notre cartouche. Toutes nous remercier de ne publier ni recettes de cuisine ni modèles de tricot; en revanche le problème des illustrations (qui est essentiellement un problème financier!) fit naître des manifestations singulièrement opposées: alors que quelques lectrices, intellectuelles avant tout, proposaient la suppression des portraits pour alléger notre budget, d'autres le lendemain

mères, mentionnons les dispositions spéciales de l'Administration française, soit droit de retraite anticipée avec calcul proportionnel de la pension pour la mère de famille, bénéfices spéciaux pour la retraite aux mères de familles nombreuses, annuités supplémentaires accordées pour la naissance de chaque enfant, etc.

Dans plusieurs pays, les mères de famille ont la faculté de quitter momentanément leurs fonctions lorsque l'éducation de leurs enfants réclame leur présence au foyer, mais doivent réintégrer leur poste dès que leur situation le permet. Ceci est certainement la bonne solution d'un problème très complexe. Au Danemark, les femmes fonctionnaires sont autorisées, pour autant que les conditions de service le permettent, à réduire leurs heures de travail aux deux-tiers ou à la moitié de

réclamèrent vigoureusement leur maintien, comme un élément attirant de notre journal et pour le plaisir qu'il leur donne de connaître la physionomie de nombre de celles qui sont à la brèche!

Mais le point sur lequel toutes et toujours se retrouveront d'accord, ce fut sur la valeur du bien que constitue notre journal pour des femmes de milieux différents, de préoccupations différentes, de pays différents même. Féministes ardentes à défendre leurs droits, travailleuses sociales quel que soit le vaste champ de leurs activités, futures citoyennes préoccupées de se préparer à l'exercice de leurs responsabilités, pacifistes et démocrates, éducatrices et femmes de lettres, citadines et campagnardes, toutes, on nous l'a dit, apprennent par notre journal à se connaître, à se comprendre, et cela par delà les faubourgs de leur ville, les limites de leur canton, les frontières de leur pays. Et toutes trouvent dans ces relations, dans les nouvelles les unes des autres que leur apporte notre journal, un profond encouragement, un vivant réconfort...

Après tout cela, n'est-il pas plus nécessaire que jamais que notre *Mouvement* puisse vivre?

E. Gb.

### Nouveaux abonnés pour 1937:

Mme E. F.	(Genève)
Mlle D. E.	id.
Mme D.	id.
Mlle Z.	id.
Mlle M. R.	id.
Mlle N. B.	id.
Miss D.	id.
Par Mme H. J.	(Neuchâtel)
Mme D. H.	id.
Par M. Imprimeur	id.
Mlle H. J.	id.
Mlle H. K.	id.
Mme H. M.	id.
Mme G. N.	id.
Mme P. V.	id.
Mme M. W.	id.
Mlle P.	(St-Blaise)
Mme M.	(Montreux)
Mlle S.	(Chailly-s/Clarens)
Secur H. K.	(Chailly s/Lausanne)
Mlle M. B.	(Vevey)
Mlle D.	id.
Mme J. P.	(Tour-de-Peilz)
Par M. B.	(Vevey)
Mme J. C.	(Bienne)
Mrs. A. B. K.	(Zurich)
Baronne B.	(Bruxelles)
Mlle A. G.	(Vandœuvre, Genève)
Mme A. D.	(Tannay s/Coppet)



## Les femmes et les livres

### « Anna Svård »<sup>1</sup>

Il est inutile de s'étendre ici sur la personnalité de Selma Lagerlöf, car la « magicienne du Nord » est connue et aimée de nos lecteurs. On a parlé très souvent d'elle, en effet, mais beaucoup moins du fait que ses livres — et la littérature scandinave tout entière — souffrent pour nous d'un désavantage très grand, puisqu'ils ne nous sont connus que sous forme de traductions. Or, une traduction, si bonne soit-elle (et c'est le cas du livre qui nous occupe), ne peut nous donner la sonorité de la langue originale, son rythme, et le couleur de son style. Il est, en outre, un trait de l'âme nordique qui rend difficile la parfaite compréhension d'une œuvre telle que *Anna Svård*: tout écrivain scandinave, et Selma Lagerlöf en particulier, est imprégné de *stemning*, c'est-à-dire d'un accent et d'une émo-

<sup>1</sup> SELMA LAGERLÖF: *Anna Svård*, roman traduit du suédois. Editions « Je sers », Paris, et « Labor », Genève. 3 fr. 40.

tion qui s'apparentent à la *Stimmung* germanique, et qu'il est fort difficile de faire passer dans notre claire et précise langue française.

En ce qui concerne la trilogie des Löwensköld, les périls de la traduction semblent avoir été écartés par je ne sais quel miracle d'intuition, et *L'Anneau des Löwensköld*, cette légende du XVIII<sup>e</sup> siècle, *Charlotte Löwensköld*, étude brillante d'une noble jeune fille, et *Anna Svård*, le dernier du triptyque, sont pour le lecteur français des livres d'un intérêt passionnant.

*Anna Svård* pourrait avoir en guise d'épigraphie la phrase pascalienne: « Qui veut faire l'ange fait la bête! ». Le héros; le jeune pasteur Karl-Artur Ekenstedt, est un être singulier, fait de parti-pris, capable de résolutions extrêmes, fantasque, casse-cou même; sa vie morale est profonde, ses remords excessifs, et ses doutes dramatiques. D'abord fiancé à Charlotte Löwensköld, qui sait aimer et se sacrifier; il la déconcentre par ses élans, ses revirements et son ardeur spirituelle; humble et orgueilleux, avide de mortifications et de renoncements, il tombe fréquemment dans l'absolu, voire dans l'absurde, et finit par faire le malheur de ceux qui l'approchent.

A la suite d'un malentendu, Karl-Artur rompt ses fiançailles avec Charlotte, décide de s'en remettre à Dieu du choix de sa future compagne, et d'épouser la première femme qu'il rencontrera sur la route conduisant du village à son presbytère. Vient à sa rencontre une colporteuse, la belle paysanne de Dalecarlie, Anna Svård. Le sac de menues

marchandises au dos, embellie encore par son pittoresque costume aux couleurs vives, elle est saine et forte, robuste et désirable. Elle devient l'éluë, celle que Dieu envoie...

Ne sachant ni lire ni écrire, parfois un peu vulgaire et âpre au gain, naïve et droite, charitable et dévouée, Anna ne comprend pas bien ce qui lui arrive, mais se prend à aimer son redoutable mari, et se plie sans trop se plaindre au destin auquel, dans son excentricité mystique et tyrannique, il la voue. La misère du jeune couple, installé dans une maisonnette délabrée, est extrême, et c'est la femme qui en subit le plus douloureusement les renoncements et les coups durs. Elle entre en ménage, pour compliquer encore les choses, avec la charge d'une bande de misérables orphelins recueillis par son mari, et auxquels elle se dévoue sans marchander.

Karl-Artur, perdu dans ses rêves, souffre moins que sa femme d'une minable vie que, du reste, il a voulu telle. Pris corps et âme par sa mission de serviteur du Christ, il lutte avec le péché, dur à tous, dur à lui-même et à sa jeune femme, que tant de complications et de dépouillements, auxquels elle ne comprend goutte, menacent d'affoler. Mais, parce qu'elle est vaillante et dévouée, Anna lutte jusqu'à épuiser ses forces... Alors, n'en pouvant plus, et bien qu'elle porte un enfant de Karl-Artur, elle le quitte, rebute par la soif d'absolu de son singulier compagnon, et reprend le bâton et le sac de cuir de la marchande ambulante.

Alors, Karl-Artur, qui n'a jamais eu cette vertu mineure, mais importante, le bon sens,

prend comme amie une femme affreuse qui s'entend à le dominer et le fait descendre à son propre niveau moral, c'est-à-dire très bas. Cette Théa de malheur et l'ex-pasteur, devenu prédicateur ambulante, courent les foires, s'attrinant la dérision ou la colère des gens. L'homme perd pied dans la fange pestilentielle dont il ne peut plus se dégager. La dureté et l'orgueil, qui furent de tout temps ses traits dominants, l'ont déjà entraîné à de regrettables écarts. Vêtu de sa robe de pasteur pour renforcer la solennité de sa démarche, ne le voit-on pas, au début du livre, faire une scène atroce à sa mère et attendre d'elle des excuses? Tous ceux qui, plus tard, tentent d'arracher l'étrange précheur ambulante à sa vie dégradante, se découragent, et Karl-Artur n'est plus que la sinistre caricature de l'être pur qu'il avait rêvé d'être.

Ce pauvre homme tombé si bas, loqueteux, présomptueux, orgueilleux, Charlotte Löwensköld réussit finalement à le dispenser à la déchéance. Elle lui reproche d'avoir causé la mort de deux personnes...

— Deux personnes! s'écrie-t-il. Que voulez-vous que cela me fasse, la mort de deux personnes? Je hais tout le monde. J'aime à rassembler les gens autour de moi pour les invectiver et pour leur crier qu'ils sont tous des porcs...

Mais quand Charlotte, découragée, va renoncer à son espoir de l'arracher à la misérable Théa qui le réclame l'injure aux lèvres, Karl-Artur tombe à genoux et crie:

— Charlotte aide-moi! Sauve-moi!  
— C'est trop tard, Karl-Artur.

## Au Cartel genevois d'hygiène sociale et morale

### Les obstacles que rencontrent l'école et la famille dans leur tâche éducative

Cette imposante Fédération de Sociétés genevoises a tenu son Assemblée générale de délégués le 23 novembre, sous la présidence de M<sup>lle</sup> Gourd.

Celle-ci a présenté un rapport sur l'activité du Comité exécutif durant ces derniers mois, activité qui a porté principalement sur des questions de moralité publique: lutte antivivienne, étude de la création d'une maison de relèvement pour prostituées majeures s'inspirant des mêmes principes que l'admirable «Abri dauphinois» de Grenoble que plusieurs membres du Cartel ont été visiter, et possibilité d'entente sur ce point avec les Sociétés de moralité publique de Lausanne; étude du problème de la prostitution et des souteneurs qui se pose actuellement à Genève de façon si pressante; puis, en relations plus directes avec la protection de la famille, questions de cinématographe, de radio, démarches nombreuses auprès des autorités, de la presse, etc. Le Cartel d'Hygiène sociale et morale garde un contact étroit avec l'Office de consultations matrimoniales qu'il a contribué à créer il y a quelques années; et il organise pour le début de l'année 1937 un cours en 5 leçons sur le *Problème de la Prostitution* qui sera donné à l'École d'Etudes sociales pour femmes. Le rapport saluait encore la réorganisation toute récente de l'Association abolitionniste genevoise et annonce l'adhésion au Cartel genevois d'une cinquantaine et unième Société: l'Union des Travailleurs sociaux.

Après une brève partie administrative au cours de laquelle le Comité exécutif fut réélu (il se compose actuellement de M<sup>lle</sup> Gourd, présidente, M<sup>lles</sup> le Dr. Schaezel et B. Richard, juge assesseur à la Chambre pénale de l'Enfance, M<sup>me</sup> Mathil directrice d'Ouvroir, MM. Laravoire, directeur d'écoles, Henri Dubois, directeur de l'Office Social, et Reelfs, secrétaire général de la Fédération abolitionniste), l'Assemblée entendit deux

exposés remarquablement intéressants de M. Atzenwiler directeur de l'enseignement primaire et de M<sup>me</sup> Johannot-Vernet sur ce double problème: *Les obstacles que rencontrent l'école et la famille dans leur tâche éducative.*

Les difficultés que rencontre l'école peuvent, selon M. Atzenwiler, se classer en trois catégories: en premier lieu, celles qui proviennent de l'école elle-même et de notre époque. L'école actuelle régie encore par le statut de 1886, influencée par les découvertes scientifiques du XIX<sup>me</sup> siècle, est trop rationaliste et trop intellectualiste. On a cru, en donnant une instruction intellectuelle développée, former le caractère des enfants, mais l'expérience a démontré que des programmes chargés n'atteignent pas nécessairement ce but. Par son caractère rationaliste, l'école souffre de l'absence d'une mystique. Une autre difficulté réside dans son caractère trop individualiste ainsi que dans la confusion qui règne dans l'application des méthodes de la pédagogie moderne.

Un deuxième groupe de difficultés provient des conditions sociales et morales de vie de certaines familles dont le contre-coup se fait sentir à l'école: foyers déshabillés, travail absorbant hors du foyer, chômage, entassement dans des logis trop étroits, alcoolisme, malpropreté, etc. Incompréhension aussi dans certaines familles de la nécessité de suivre régulièrement l'école, trop grande mansuétude des pouvoirs publics, vis-à-vis de la négligence de certains parents, contrôle insuffisant des cinémas, etc.

En dernier lieu, l'évolution des conditions morales et matérielles de notre époque constitue pour l'école une nouvelle cause de difficultés: évolution de la notion de l'autorité attribuée non plus à la fonction, mais à la personne, manque d'espace, augmentation du bruit, méfaits de la radio provoquant un fléchissement d'attention, abus de l'auto, insuffisance d'exercices au grand air.

Les conditions démographiques du canton rendent également la tâche de l'école plus difficile: l'apport que devrait donner l'arrière-pays rural étant insuffisant, il est remplacé par l'arrivée de familles confédérées souvent déracinées. Enfin

l'intrusion croissante des luttes politiques dans l'école ne facilite pas la tâche du maître.

Toutes ces difficultés proviennent d'une crise d'adaptation. L'école cherche à y remédier en assouplissant ses cadres et ses programmes; par le nouveau règlement de l'enseignement scolaire mettant en première ligne la nécessité d'éveiller les forces bonnes chez l'enfant; par la création d'institutions utiles telles que les classes de pré-apprentissage, le Service d'observation, la Maison des Charmilles, etc., etc.

M<sup>me</sup> Johannot-Vernet montra ensuite les obstacles que rencontre la famille dans sa tâche éducative: au nombre de ceux-ci se trouve l'éroulement des notions qui ont été autrefois à la base de la morale, telles que l'honnêteté en affaires et l'indissolubilité du mariage. L'action éducative de la famille se heurte aussi au manque de pondération dans la vie publique, à l'action de la presse qui insiste si malheureusement sur le côté négatif de l'activité humaine, et à l'avidité des enfants à lire les journaux. La diminution du respect de la propriété privée, la fréquence du vol d'usage sont autant de faits résultant de ce fléchissement moral.

La tâche des parents est aussi compliquée par la multiplicité des distractions extérieures telles que: cinémas, dancings, nombre d'associations attirant les enfants hors de la famille. L'enfant s'habitue à chercher au dehors des distractions et des plaisirs et à ne plus trouver au foyer les forces qu'il devrait y rencontrer. M<sup>me</sup> Johannot-Vernet voit les associations membres du Cartel se préoccuper de la préparation des pères de famille à leur tâche et préconise la création et le développement de ligues de pères et fils. La question des lectures demande aussi une étude particulière et c'est avec profit que l'on mettrait à la portée des enfants, des exemples de vies nobles et utiles. Il conviendrait pour cela d'écrire une série de biographies.

Un échange de vues très animé, et qui se prolongea tard dans la soirée, termina cette fort intéressante réunion, qui, une fois encore, a montré toute l'utilité d'une organisation telle que le Cartel.

R. J. G.

l'horaire normal, en renonçant alors aux deux tiers ou à la moitié du salaire. Une telle réduction peut être établie d'une façon permanente ou pour une période déterminée (pas en dessous d'un an). L'horaire normal ne peut être repris que lorsque les conditions de service le permettent. Pour le calcul de l'âge de retraite, c'est la France qui offre le plus grand nombre de dispositions en faveur de la fonctionnaire mère de famille.

*Age de la retraite.* D'après les informations réunies pour ce rapport, l'âge de la retraite semble être souvent le même pour les hommes et pour les femmes. Dans plusieurs pays, il y a un écart de 5 années pour la limite d'âge inférieure pour la femme. L'appréciation de cette différence de traitement varie d'un pays à l'autre.

\* \* \*

Il va sans dire que ces exemples et citations n'épuisent pas ce rapport, d'une si riche documentation. Celui-ci a été discuté dans une réunion consultative des fonctionnaires, tenue au B. I. T., au début de cette année. A cette réunion furent émis les vœux suivants:

— Charlotte, sauve-moi! Délivre-moi d'elle: Toi seule peux m'aider.

La jeune femme se penche vers lui et cherche à le regarder dans les yeux.

— Tu sais ce que cela te coûtera, dit-elle à voix basse avec une profonde gravité.

— Qui je le sais, répond-il avec la même gravité et son regard ferme rencontra les yeux de Charlotte.

Huit ans après, Anna Svärd est à l'église pour entendre prêcher Karl-Artur, missionnaire en pays africain et de passage au pays. Elle y est venue contre son gré, parce que Charlotte l'y a amenée. Son mari lui parut laid, chauve et ridé. Si son attitude était très humble, il n'avait nullement l'air triste: un tendre sourire éclairait son visage et semblait illuminer toute l'église. Charlotte n'a pas dit à Anna en termes directs que l'épouse de Karl-Artur devait le suivre au pays des noirs; elle a dit seulement qu'il faisait une grande œuvre, et qu'il avait enfin appris à aimer son prochain. «Il avait aimé le Christ et avait prouvé qu'il était capable de tout abandonner pour le suivre. Mais la véritable charité, il ne l'avait pas connue. Et celui qui veut être un disciple de Christ sans avoir l'amour des hommes est condamné à aller à sa perte et à y conduire les autres.»

L'âme paysanne, têtue, méfiante et attachée à l'argent d'Anna Svärd se rebelle devant le devoir que Charlotte lui présente. Recueillie avec son enfant par la famille de Karl-Artur, elle vit dans l'aisance sur des terres qui lui appartiennent. Quittera-t-elle son enfant et sa terre pour mener en Afrique une vie rede-

que les femmes jouissent des mêmes droits que les hommes quant à l'accès aux fonctions administratives, à l'avancement dans la hiérarchie et à la rémunération dans toutes les fonctions;

que les règlements administratifs tendent à faciliter les transferts de postes nécessaires pour rapprocher le poste d'une fonctionnaire mariée au lieu de résidence de son conjoint, ou vice-versa si le conjoint est lui-même fonctionnaire; qu'un congé de maternité de 3 mois, à plein traitement, soit accordé à toute femme fonctionnaire, et que les interruptions de service nécessaires leur soient laissées pour l'allaitement de leur enfant;

que, sur leur demande, il soit accordé aux fonctionnaires mères de famille des congés spéciaux prolongés, sans traitement, mais avec droit de priorité pour la réintégration dans leur emploi, en ce que de faciliter l'accomplissement de leur tâche familiale;

que les fonctionnaires mariées ou mères de famille soient admises à préhère, si elles le désirent, une retraite anticipée, sans perte des droits à pension acquis par les années de service accomplies.

A. DE M.

## Le suffrage féminin ecclésiastique dans le canton de Fribourg

L'on n'a pas oublié que le Grand Conseil du canton de Fribourg avait voté, au début de l'été, la loi autorisant les paroisses protestantes du canton qui le désirent à introduire chez elles l'exercice du vote féminin ecclésiastique, l'éligibilité des femmes aux Conseils de paroisse, et l'adjonction aux pasteurs d'une assistante officielle.

Cette loi progressiste n'est pas encore entrée en vigueur, le Synode de l'Eglise réformée du canton venant seulement de s'occuper de son application, et cela malheureusement en stipulant certaines mesures de portée restrictive. En effet, d'après la récente décision du Synode, les paroisses devront d'abord être saisies d'une pétition paroissiale, signée au moins par le dixième des femmes de la paroisse. Cette pétition sera ensuite soumise au vote d'une Assemblée générale des membres masculins de la paroisse, et si ce vote est favorable, les femmes pourront alors seulement faire usage de leur nouveau droit. Et encore... car le Synode a bien stipulé que le

«Oh! je sais, des hommes se prétendent féministes justement parce qu'ils aiment les femmes. M. Jaloux n'est pas de ceux-là, dont la galanterie dissimule tout simplement un mépris profond pour la femme. Ce fin psychologue ne pense pas que l'humanité ait à gagner à la situation inférieure où l'on voudrait maintenir la femme; respectueux de l'être humain, il ne croit pas que la femme doive abdiquer sa personnalité devant l'homme, et ainsi se diminuer inutilement et dommageablement.»

M. Ed. Jaloux est féministe. Il est même suffragiste, c'est-à-dire partisan du suffrage des femmes. Il le dit, il l'écrit. Ainsi fit-il dans une de ses brillantes chroniques du *Temps*, à l'occasion d'un des dix votes où la Chambre décida de faire des citoyens. Ses propos s'adressent à des Français; il suffirait d'un très léger déplacement pour qu'ils soient valables pour la Suisse:

«... La Française est assimilée aux enfants, aux fous, aux déçus de toute espèce; un alcoolique peut voter, et M<sup>me</sup> Curie (cet article a paru le 17 mars 1932) ne le peut pas; un demi-idiot peut voter, et M<sup>me</sup> la comtesse de Noailles ne saurait le faire; les nègres de certaines colonies peuvent être élus députés, et une avocate comme M<sup>me</sup> Miropolska, une peintre comme M<sup>me</sup> Marie Laurencin, une actrice comme M<sup>lle</sup> Gaby Morlay, une directrice de journal, l'organisatrice d'une grande exploitation n'ont droit qu'à se taire. On objectera que toutes les femmes ne sont point M<sup>me</sup> Curie, M<sup>me</sup> la comtesse de Noailles, M<sup>me</sup> Miropolska ou M<sup>lle</sup> Gaby Morlay, mais tous les hommes sont-ils M. Bergson, le docteur de Martel, M<sup>e</sup> Henri-Robert ou M. Philippe Berthelot?»

Après avoir opposé la littérature française, où

nombre des femmes élues dans les Conseils de paroisse ne pourra en tout cas pas dépasser le tiers de l'effectif total de ceux-ci.

... Il coulera donc encore beaucoup d'eau dans la Sarine, hélas! avant que ce suffrage féminin ecclésiastique, qui dans d'autres cantons, tels que Bâle ou Genève, est chose acquise et si naturelle que personne n'en parle plus, entre en vigueur chez nos Confédérés.

## A propos de l'impôt sur la bière

Dans son assemblée d'automne, le Cartel romand d'hygiène sociale et morale a voté, à l'unanimité, la résolution ci-dessous:

*Le Cartel romand d'hygiène sociale et morale, sans se prononcer sur l'opportunité d'une augmentation de l'imposition fiscale de la bière, s'élève, au nom de l'hygiène, contre les arguments utilisés par les brasseries au cours de leur ardente campagne, et tendant à faire croire au public: que la bière est une boisson absolument inoffensive, que son renchérissement serait une catastrophe économique, qu'il encouragerait la consommation des eaux-de-vie.*

*En réalité, si, à quantité égale, la bière est une des boissons les moins alcoolisées, une choppe de bière contient environ autant d'alcool qu'un verre de vin et qu'un petit verre d'eau-de-vie. Il s'ensuit que l'abus de la bière est tout aussi pernicieux que l'abus de toute autre boisson alcoolisée, et que l'alcoolisme de bière existe de façon incontestable en Suisse.*

*Si le renchérissement de la bière en réduisait la consommation, ce ne serait un malheur ni pour la santé publique, ni pour l'économie nationale. Il serait en tout cas plus justifié que le renchérissement des produits alimentaires de première nécessité.*

## Une femme ministre à Genève

M<sup>me</sup> Brunshvieg, sous-secrétaire d'Etat à l'éducation nationale, vient de passer trois jours à Genève, représentant le gouvernement français au Comité d'experts pour l'alimentation infantile de la Société des Nations.

Mais elle a fait aussi à ses nombreuses amies dans notre ville le plaisir de fréquentes rencontres: mardi soir, elle a parlé à l'Athénée devant une salle archi-comble, sous les auspices de l'Association pour le Suffrage; mercredi, le Comité pour le Désarmement a organisé un dîner en son honneur, auquel elle a également pris la parole; et elle a encore trouvé le temps de visiter avec M<sup>me</sup> Bl. Richard, juge assesseur à la Chambre pénale de l'Enfance, la Maison d'observation des Charmilles pour enfants irréguliers.

Nous reviendrons dans notre prochain numéro sur sa très vivante et captivante conférence.

## Chez les Femmes Universitaires

Les 21 et 22 novembre a eu lieu à Zurich la XIII<sup>e</sup> Assemblée générale des déléguées de l'Association suisse de Femmes universitaires.

Le samedi après-midi, tandis que siégeait Comité Central et Commissions, les déléguées furent reçues au *Studentenheim*, puis assistèrent à une remarquable conférence de Mrs. Maria Hottinger, Mackie M. A. sur ce sujet: *Latest currents in English thought.*

Le soir, lors d'une charmante réception organisée par la Section zurichoise et présidée avec beaucoup de grâce et d'entrain par M<sup>me</sup> Henrich, docteur en droit, il fut démontré de fort joyeuse façon que les Universitaires ne craignent point l'humour. Dans une revue, les petits travers des sections et des membres célèbres furent chantés et illustrés, et l'on n'eut garde d'oublier les vic-

la femme est presque toujours un être dangereux, perdue, qu'il faut mater et même battre (voyez Rabelais, La Fontaine, Racine, Molière, Vigny, Musset, Baudelaire, Balzac et Flaubert), à la conception anglo-saxonne de la femme, à la collection des pures, nobles, dévouées héroïnes de Shakespeare, de Dickens, de Walter Scott et de George Meredith. M. Jaloux déplore le mépris que les Français moyen éprouve pour sa compagne. Absurde est l'affirmation que les progrès du féminisme risquent d'éloigner la femme de la maternité et de ses devoirs.

«Si la femme demande à entrer dans la vie publique, c'est justement afin de défendre la maternité et les enfants... Sur certains problèmes, celui de la mortalité infantile, entre autres, aux femmes à prendre la parole sur ce point, les hommes ont fait faillite; tôt ou tard, ce sera comme sûr beaucoup d'autres du même genre. Nous saurons si le Sénat accepte que les Françaises sont considérées dans le monde comme les égales des femmes des autres nations, ou si elles doivent continuer d'y être traitées comme une espèce humaine particulièrement inférieure.»

S. BONARD.